

## **PROROGATION DE DUREE**

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du XX/XX/XX, de la :

Forme et dénomination de la société :

Capital :

Siège :

RCS NIMES : XXX XXX XXX,

a constaté que la durée de la Société arrivait à expiration le :

date

et a décidé de la proroger de

nombre d'années

soit jusqu'au :

date de fin :

L'article x des statuts a été modifié en conséquence.

Mention : RCS de NIMES.